



**HAL**  
open science

## Penser la défaite de Rochambeau (Républiqueville/Fort-de-France, février-mars 1794)

Vincent Cousseau

► **To cite this version:**

Vincent Cousseau. Penser la défaite de Rochambeau (Républiqueville/Fort-de-France, février-mars 1794). Laurent Colantonio; Sébastien Jahan. Les Empires ébranlés. La colonisation mise en échec, des rives de l'Uruguay à Diên Biên Phu (XVIIe-XXe siècle), Les Indes Savantes, pp.67-87, 2017, 978-2-84654-464-1. halshs-01625419

**HAL Id: halshs-01625419**

**<https://shs.hal.science/halshs-01625419>**

Submitted on 9 Oct 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0  
International License

# Penser la défaite de Rochambeau (Républiqueville/Fort-de-France, février-mars 1794)<sup>1</sup>

Vincent Cousseau  
Maître de conférences en histoire moderne  
Université de Limoges

## Introduction

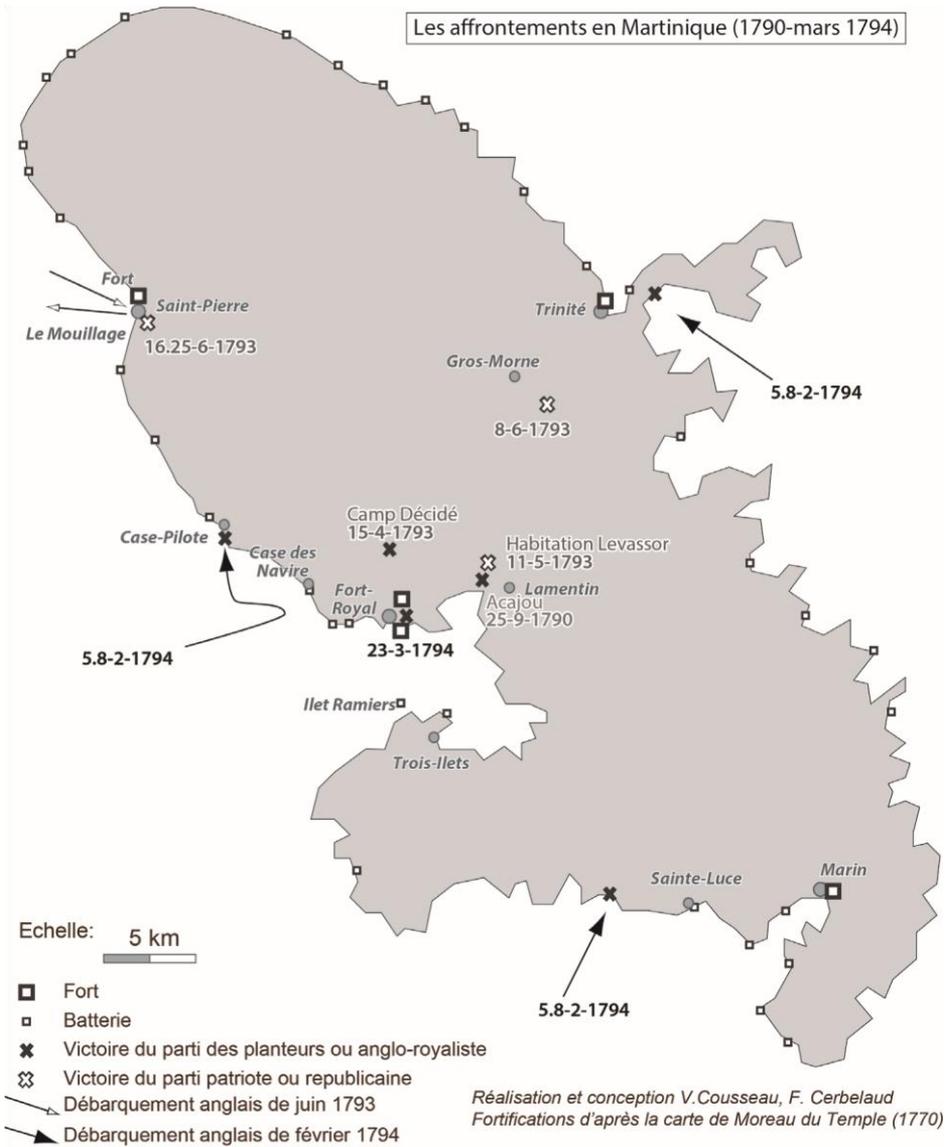
Le 23 mars 1794, après un mois et demi d'affrontement, le gouverneur et général Rochambeau capitule face aux forces anglaises. Cette défaite, aujourd'hui méconnue, constitue un sérieux revers pour la situation militaire française dans la Caraïbe. Le résultat retenu de la bataille est, ordinairement, celui d'une nouvelle occupation anglaise, encadrée par celles de 1762-1763 et de 1809-1815. Pourtant, l'occupation de 1794-1802 est bien différente des deux autres : elle n'est pas la conséquence d'un affrontement classique entre deux puissances impériales dans lequel les colonisés sont de simples spectateurs. Au contraire, leur sort est en jeu et ils sont cette fois amplement impliqués, soit dans un camp, soit dans l'autre. Leurs choix contribuent en partie, comme nous allons le voir, à l'échec de Rochambeau et du camp républicain en mars 1794. L'occupation anglaise a des conséquences considérables pour la Martinique qui échappe au contrôle de la France jusqu'au traité d'Amiens de 1802 et dont le processus révolutionnaire se trouve immédiatement et définitivement stoppé. L'île ne connaît pas la première abolition de l'esclavage, ni a fortiori son rétablissement, et revient en l'espace de quelques semaines à l'ordre colonial d'avant 1789. L'expérience révolutionnaire de la Martinique apparaît ainsi tronquée, à la différence de la Guadeloupe et de Saint-Domingue pour lesquelles la mise en échec de la coalition anglo-royaliste permet un maintien sous souveraineté française et la transformation profonde des rapports internes. Aujourd'hui encore, tandis que la période révolutionnaire a des accents dramatiques et héroïques en Guadeloupe et en Haïti, elle apparaît confuse, lointaine et sans signification évidente en

---

<sup>1</sup> Version écrite de la communication au colloque « *Empires ébranlés. Défaites militaires et mises en échec du colonialisme XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles* » de Poitiers des 9-10 octobre 2013. Elle a été publiée par Sébastien JAHAN et Laurent COLANTONIO (s. dir.), *Les Empires ébranlés. La colonisation mise en échec, des rives de l'Uruguay à Diên Biên Phu (XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Les Indes Savantes, 2017, p. 67-87.

Martinique. La complexité des événements constitue sans nul doute une explication, mais il faut aussi évoquer l'impossibilité de les relier à une lutte binaire entre colonisateur et colonisé et de les ordonner en un récit positif. L'acteur principal lui-même, le gouverneur et général Rochambeau, concentre bien des ambiguïtés et s'avère être un personnage symboliquement embarrassant du fait de son rôle ultérieur à Saint-Domingue.

Le grave ébranlement impérial pour la « puissance coloniale » en titre ne correspond pas pour autant à une victoire de « colonisés » face à un « colonisateur ». Pour les colonies antillaises sous souveraineté française, la grille colonisateur/colonisés fonctionne parfaitement au XVII<sup>e</sup> siècle, mais de moins en moins ensuite. Du fait de la créolisation et du métissage de la population, la situation politique, économique et sociale s'est progressivement complexifiée au cours des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles si bien que ces catégorisations, déjà plus complexes qu'il n'y paraît dans le contexte antillais de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, deviennent discutables voire inopérantes lors de la période révolutionnaire. Depuis les débuts de la colonisation, les Antilles françaises sont organisées à partir de deux rapports de nature coloniale : externe d'une part (métropole/colonie), interne d'autre part (dominants/dominés). Le premier rapport colonial s'institue entre la population de la colonie et la métropole, et trouve à se concrétiser localement par une opposition latente entre deux groupes : les propriétaires blancs et quelques Libres de couleur d'un côté, les Européens (négociants, marchands, artisans, marins de commerce, militaires) de l'autre. Elle prend forme géographiquement avec l'opposition ville (Saint-Pierre, voire Fort-Royal)/campagne (bourgs et plantations, appelées aux Antilles françaises « habitations »), aux intérêts économiques divergents. Les administrateurs royaux et les officiers de l'armée constituent une troisième force ayant comme mot d'ordre le respect de l'autorité du roi et la préservation de l'ordre social traditionnel. Quoique métropolitains, ils penchent du côté des planteurs jusqu'à la fin d'année 1792, contrairement à la troupe. Le second rapport colonial est le rapport d'exploitation entre dominants (maîtres, presque toujours blancs) et dominés (esclaves). Dans ce schéma, les Libres de couleur et petits blancs aux occupations diverses se situent potentiellement entre les deux. La société coloniale esclavagiste s'en trouve traversée par de multiples oppositions : de couleur (blanc/noir ou métissé), de classe (exploiteur/exploité), de statut (libre/esclave) et enfin d'origine (créole/allogène, Européen ou Africain). Elles aboutissent à organiser la société en trois groupes sociaux et raciaux reconnus juridiquement : les Blancs, les Libres de couleur, les esclaves. Ce regroupement en catégories constitue un ordonnancement de la société conçu pour fixer un ordre colonial menacé dans ses fondements par la Révolution, jusqu'à la funeste défaite de mars 1794.



## 1. Révolution et réaction en Martinique

### a. Une société qui se déchire (1789-1792)

Les luttes et mesures de la France en Révolution trouvent aux Antilles, dès 1789, une coloration spécifique et entraînent des comportements paradoxaux de prime abord, que ce soit pour les « patriotes », partisans des idées nouvelles qui se réclament de l'égalité mais la refusent à d'autres, ou encore

pour les Libres de couleur, aux situations diverses et entraînés par leur position intermédiaire dans des rapports de forces complexes<sup>2</sup>.

De l'été 1789 au début de l'année 1793, les conflits en Martinique sont dominés par l'opposition entre patriotes et planteurs. Les patriotes constituent un parti urbain centré sur Saint-Pierre, composé de négociants, marchands et de petits blancs qui sont pour l'essentiel des artisans et employés originaires d'Europe. Ils peuvent compter sur le soutien actif de leurs homologues de Sainte-Lucie, Marie-Galante, Tobago et surtout de Guadeloupe<sup>3</sup>. Les planteurs, puissamment implantés et pour la plupart créoles, représentent à l'inverse le parti de la campagne. Ils ont la capacité de mobiliser une large clientèle locale, composée de Libres de couleur qui leur sont liés familialement ou économiquement, et si nécessaire leurs propres esclaves. Cette opposition ne relève pas d'une confrontation simple colonisateur/colonisé, les deux groupes portant chacun un type de rapport colonial : les patriotes un rapport externe métropole/colonie, les planteurs un rapport interne d'exploitation.

La lutte s'engage d'abord sur le terrain institutionnel, au sein de l'Assemblée générale, puis de l'Assemblée coloniale à partir de mars 1790, toutes deux dominées par les planteurs. À partir du 3 juin 1790, suite aux incidents de la Fête-Dieu à Saint-Pierre où plusieurs Mulâtres sont tués, la lutte devient armée. Le 25 septembre 1790, les patriotes, lancés à l'assaut du camp de Gros-Morne, sont défaits lors de la bataille de l'Acajou par les Blancs créoles appuyés par des Libres de couleur<sup>4</sup>. Les planteurs parviennent ainsi à maintenir leur position dominante, d'autant que les gouverneurs successifs (le marquis de Vioménil, le vicomte Damas puis Béhague) prennent leur parti de plus en plus ouvertement.

Toutefois, la tension entre les deux groupes s'atténue au cours de 1791 jusqu'à août 1792. Le gouverneur Béhague, arrivé le 12 mars 1791 avec 6 000 hommes, cherche à stabiliser la situation interne « pour conserver la colonie à la France » et à juguler une agitation servile croissante. Il répond en cela à la volonté de l'Assemblée Nationale de restaurer l'ordre, ce qui passe d'abord par le renvoi de la garnison de Saint-Pierre et de volontaires des autres îles de nouveau venus appuyer les patriotes martiniquais, puis par le désarmement

---

<sup>2</sup> Les Libres de couleur sont liés à la fois au monde des planteurs par des liens familiaux et au monde de la marchandise par les affaires, à l'exemple de Janvier Littée. LOUIS, Abel, *Janvier Littée*, Paris, L'Harmattan, 2013, p. 26 et p. 66-67.

<sup>3</sup> Voir REGENT, Frédéric, *Esclavage, métissage, liberté. La Révolution française en Guadeloupe 1789-1802*, Paris, Grasset, 2004, chap. V.

<sup>4</sup> Le gouverneur, le vicomte Damas, écrit : « Les mulâtres se sont très bravement comportés dans l'affaire du 25 ». NICOLAS, Armand, *Histoire de la Martinique*, t. 1, Paris, L'Harmattan, p. 257.

des esclaves engagés dans les troubles, au moyen de « gratifications » et de « quelques libertés accordées aux plus intelligents »<sup>5</sup>. Sur le fond, des facteurs internes rapprochent les ennemis de la veille, qui ont en commun de ne pas remettre en cause les mécanismes internes de domination coloniale. Ainsi les désordres d'esclaves, même s'ils sont moins graves qu'en Guadeloupe, sont réprimés, notamment par des milices de Libres de couleur, et ne trouvent aucun débouché politique. De plus, à partir de mai 1792, les deux camps partagent une inquiétude commune en prenant connaissance du décret du 28 mars 1792 instituant l'égalité civile entre libres, sans distinction de couleur. Les Girondins, alors puissants en France, liés au grand commerce et tenants de l'égalité entre tous les libres, menacent l'édifice colonial traditionnel. Les Libres de couleur, instrumentalisés par le parti des planteurs mais rejetés par les patriotes, commencent à s'instituer en force autonome aux objectifs spécifiques.

Mais la reprise du processus révolutionnaire se réalise surtout à la faveur du délitement du pouvoir monarchique à l'été 1792, qui entraîne un regain de tension général dans les îles du Vent. Pour les planteurs, qui ont le plus à craindre d'un changement de régime, le renversement de Louis XVI est immédiatement interprété comme une grave menace. En Guadeloupe, où ils reprennent la main, mais aussi en Martinique, les grands propriétaires réclament davantage d'autonomie, commerciale en particulier, et rejettent ainsi la domination coloniale externe métropole/colonie. Ils s'opposent à tout affaiblissement de leur position dans l'île par la promotion « exagérée » des gens de couleur, afin de préserver le rapport de domination colonial interne. L'affrontement entre les deux partis insulaires, désormais partagés entre royalistes et républicains, tourne à l'avantage des partisans du statu quo et nombre de patriotes évincés doivent se replier à la Dominique. Dans ce contexte, l'arrivée d'un nouveau gouverneur pour remplacer le conciliant Béhague suscite d'emblée l'hostilité de la plantocratie.

### ***b. L'arrivée contrariée de Rochambeau***

Donatien Marie Joseph de Vimeur (1755-1813) est issu d'une vieille famille de la noblesse militaire. Jeune officier durant la guerre d'Amérique, il accompagne son père, Jean-Baptiste de Vimeur, comte de Rochambeau (1725-1807), dont le rôle décisif à Yorktown symbolise jusqu'à aujourd'hui l'entente franco-américaine. Tandis que la carrière paternelle s'interrompt en France

---

<sup>5</sup> Archives nationales d'outre-mer (ANOM), C8a /97. Cité par BENOT, Yves, « Quand les esclaves combattent pour les maîtres » in : BERNAND, Carmen et Stella, ALESSANDRO (s. dir.), *D'esclaves à soldats : miliciens et soldats d'origine servile, XIII<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles*, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 191-200, p. 194.

en mai 1792<sup>6</sup>, Donatien poursuit sa carrière et devient maréchal de camp le 30 juin 1791, puis lieutenant-général l'année suivante. Contrairement à bien des hommes de leur milieu, les Rochambeau, le père comme le fils, adhèrent à la Révolution<sup>7</sup> et ne font donc pas partie des émigrés. Le 2 juillet 1792, un décret nomme Rochambeau gouverneur général des îles du Vent, avec pour mission de mettre fin aux agissements des assemblées coloniales et du gouverneur Béhague contre les patriotes<sup>8</sup>. Il ne part néanmoins de Lorient que le 10 août 1792, dans les circonstances troublées que l'on connaît, accompagné de 2 000 hommes et de trois commissaires civils<sup>9</sup>.

En Martinique, les autorités locales ont conscience du danger que les envoyés de la Convention représentent pour le maintien de la domination des planteurs. Rapidement, le drapeau blanc refait son apparition en signe de refus du nouveau régime, si bien que Rochambeau ne peut même pas débarquer. En effet, le gouverneur en place, Béhague, et l'Assemblée coloniale menée par le puissant colon Louis François Dubuc, s'y opposent par la force<sup>10</sup>. Rochambeau doit se replier sur Saint-Domingue, où Sonthonax et Polverel lui confient une fonction de maintien de l'ordre, et participe ainsi à la répression des esclaves révoltés. Pendant ce temps, la Convention envoie le capitaine Lacrosse aux Petites Antilles pour y établir la République, ce qu'il parvient à faire en s'appuyant sur les forces patriotiques locales, en Guadeloupe puis en Martinique. Lacrosse réussit à rallier nombre de Libres de couleur à la République en leur promettant l'égalité intégrale avec les Blancs et le maintien des « propriétés pensantes », à laquelle les propriétaires de couleur sont tout aussi attachés que les planteurs. Leur ralliement n'est pas général, certains restant dans le parti royaliste, mais suffit à faire basculer l'île dans le

---

<sup>6</sup> Il se retire alors et rédige ses *Mémoires militaires, historiques et politiques de Rochambeau*, Paris, chez Fain, 1809, 2 vol.

<sup>7</sup> Le maréchal Rochambeau participe à la guerre contre les coalisés et partage l'élan révolutionnaire en qualifiant l'été 1792 d' « une des époques les plus marquantes de la Révolution, [qui] peut être comparée aux croisades de Saint-Bernard : l'enthousiasme de la liberté produit les mêmes effets », *Ibid.*, vol. 1, p. 429.

<sup>8</sup> Le décret lui confère également une autorité sur la Guadeloupe, tandis que Collot et Ricard sont ses gouverneurs particuliers.

<sup>9</sup> Le 4 avril 1792, la « Loi relative aux colonies et aux moyens d'y apaiser les troubles » ordonne l'envoi de sept commissaires civils dans les possessions françaises de la Caraïbe, dont Lamarre, Leroi de Fontigny, Girault pour les Petites Antilles, et Sonthonax, Polverel et Ailhaud pour Saint-Domingue.

<sup>10</sup> ANOM, C8a/99, f°117-120, Lettre de Rochambeau au ministre de la Marine et des Colonies, Cap-Français, 4 octobre 1792. À ce moment, les Libres de couleur semblent de plus en plus partagés. Voir LOUIS, Abel, *Les libres de couleur en Martinique*, Paris, L'Harmattan, 2013, t. 2, note 6, p. 82.

camp de la République. La crainte de représailles permet d'emporter l'adhésion des modérés et l'Assemblée coloniale, désertée par les royalistes, se rallie au nouveau régime le 13 janvier 1793. Elle affirme que « les colons de la Martinique reprennent la cocarde et le pavillon national », étant compris que le terme de « colon » désigne ici tous les propriétaires, qu'ils soient blancs ou de couleur. Le jour même, Béhague, le gouverneur destitué, s'enfuit à la Trinidad avec quelques planteurs compromis et radicalisés et quelques hommes de couleur, tandis que la plupart des propriétaires se retirent sur leurs habitations.

La République étant officiellement reconnue le 28 janvier 1793, Rochambeau peut désormais débarquer à Fort-Royal puis se diriger vers Saint-Pierre, où il est accueilli le 3 février 1793 au son de la Marseillaise. Sa politique consiste à mettre en œuvre le programme républicain, au niveau institutionnel et idéologique. Fort-Royal devient aussitôt Républiqueville et le fort Saint-Louis, le fort République. Il adhère à la « Société des Amis de la Convention » (fondée le 21 février 1793), rassemblant patriotes blancs et citoyens de couleur, et affiche son soutien au club « La Marseillaise ». À Saint-Pierre, le rétablissement de l'Exclusif comble les négociants et marchands, animateurs du parti patriote. Pour se garder d'une réaction des planteurs, l'Assemblée coloniale est dissoute et des comités de surveillance et de police sont mis en place. Les citoyens de couleur font l'objet d'une attention toute particulière, le nouveau gouverneur s'employant à multiplier les gages de toutes sortes pour obtenir leur ralliement ferme à la République. Il fait ainsi nommer d'autorité des hommes de couleur sur les postes vacants à la tête des gardes nationales des 27 paroisses, formées sur la base des anciennes milices coloniales, leur permettant ainsi de commander à des Blancs, décision encore impensable quelques mois auparavant. Un travail de persuasion de tous les instants est nécessaire pour lever les méfiances passées : « Il faut de la patience et beaucoup de ménagement pour les rappeler à leurs véritables intérêts », écrit le commissaire Leborgne<sup>11</sup>. En s'assurant leur soutien, mais sans déclencher de persécutions inutiles contre les planteurs attentistes, Rochambeau pense pouvoir se prémunir du désordre intérieur et stabiliser le nouveau régime.

---

<sup>11</sup> ANOM, C8a/102, f°115-166, Lettre de Leborgne, commissaire des guerres au citoyen ministre de la Marine, 7 mars 1793, Fort-République.

## **2. Défaite de la puissance coloniale, défaite républicaine**

### **a. De la résistance insulaire aux dissensions (février 1793-janvier 1794)**

Sur le plan militaire, l'enjeu est de tenir en respect le parti royaliste, très affaibli mais dont le salut peut venir désormais de l'extérieur avec l'imminence d'une guerre contre l'Angleterre. La marine anglaise, redoutable, n'a certes pas une domination totale des mers, comme l'a montré la guerre d'Amérique. Toutefois, la situation de la marine française s'est lourdement dégradée à la suite du départ d'un grand nombre d'officiers et devra en outre faire pièce cette fois à la flotte espagnole. Aucun soutien n'est à envisager du côté de la jeune république des États-Unis, sous forme de corsaires et de ravitaillement, le choix de Washington étant celui d'une neutralité prudente et intéressée (*Neutrality Proclamation*, 22 avril 1793). L'Angleterre a déjà occupé l'île en 1762-1763 et en connaît bien le potentiel économique, la géographie et les contraintes militaires. Malgré tout, l'appui des colons royalistes, comme guides et informateurs, est un gage de réussite de l'expédition et plus encore d'efficacité de l'occupation qui doit s'ensuivre. Les tractations avec les colons ont lieu à Londres même, où Dubuc et De Clairfontaine ont été envoyés comme représentants pour la Martinique<sup>12</sup>. Leur complicité est assurée selon un marché simple : la reconnaissance de la souveraineté du roi d'Angleterre jusqu'au retour des Bourbons contre la restauration de l'ordre colonial antérieur à 1789 (traité de Whitehall, 19 février 1793).

L'administration de Rochambeau dure une année complète, durant laquelle on peut distinguer deux phases principales, de février à juin 1793 d'abord, de juin à mars 1794 ensuite. Le 6 mars 1793, assurés du soutien de l'Angleterre avant même l'annonce de la déclaration de guerre, les planteurs royalistes locaux se rassemblent dans divers camps, dont le principal est celui commandé par De Percin au Camp Décidé (habitation Lemaître, sur les hauteurs de Balata et de la Case-des-Navires). Ils se rendent facilement maître d'une batterie côtière et d'habitations d'autres points de l'île (Gros-Morne, Trinité, Robert, Marin, Trois-Ilets...). Leurs troupes sont composées en partie de leurs esclaves armés et de Libres de couleur fidèles, tandis que des planteurs émigrés rentrent déjà clandestinement les fortifier. On voit ici à quel point il serait vain de vouloir trancher sur la nature coloniale ou non de cette troupe bigarrée. Rochambeau ordonne l'attaque du camp le 15 avril mais l'opération, mal préparée, échoue. Il mobilise alors les hommes de couleur par la création, le 2 mai 1793, du corps des Chasseurs, qui rassemble environ 400

---

<sup>12</sup> Ils y rejoignent Perpigna et Louis De Curt, pour la Guadeloupe, déjà sur place.

hommes en infanterie et cavalerie, avec de l'artillerie. Cette réorganisation permet de remporter un succès lors de l'attaque de l'habitation Levassor au Lamentin le 11 mai 1793 et vaut à Bellegarde d'être placé à la tête des Chasseurs, avec le blanc créole La Rochette en second<sup>13</sup>. L'offensive se poursuit dans les repaires des planteurs du morne Vert-Pré et du Gros-Morne, le 8 juin 1793, tandis que Lacrosse engage la destruction d'habitations de royalistes. Les Anglais, poussés à intervenir, sont en vue le 12 juin 1793. L'Amiral Gardner lance à l'attaque 13 vaisseaux et 2 000 hommes dont des émigrés, mais les combats tournent à la déroute et les anglo-royalistes défaits rembarquent précipitamment le 25 juin 1793. Pour parvenir à cette séquence victorieuse, Rochambeau a joué sur trois leviers. Le premier est l'union des patriotes, blancs et de couleur, sous la bannière commune de la République. Le deuxième est l'enrôlement de « libres de fait », au statut incertain, en promesse d'une reconnaissance officielle de leur liberté. S'il ne s'agit pas de recruter des esclaves en tant que tels dans l'action de reconquête, la limite est floue<sup>14</sup>. Ainsi, comme Rochambeau l'admet dans une lettre du 29 juin, le troisième levier est l'enrôlement direct d'esclaves volontaires.

De juin 1793 au début de l'année 1794 s'ouvre une nouvelle séquence, où la paix intérieure se maintient sous la menace d'une nouvelle attaque anglaise que l'on prévoit massive. L'action du gouverneur s'ordonne autour de trois objectifs : faire reprendre le travail sur les habitations, appliquer la législation républicaine de la Convention et mettre l'île en défense. Les trois mois de guerre civile ont provoqué une déstabilisation immédiate de l'ordre colonial. Le départ de nombreux planteurs en juin 1793 entraîne déjà la mise sous séquestre d'habitations<sup>15</sup>, dont il est prévu qu'elles soient confiées à des personnes probes pour la gestion. La perspective d'une mise en vente des habitations des émigrés, dont la valeur est estimée à 100 millions de livres, permet d'entrevoir un transfert massif de propriété au profit des libres défenseurs du nouveau régime, à commencer par les citoyens de couleur. Les esclaves, qui se sont trouvés de fait armés par des Blancs ou des hommes de couleur, réclament la liberté pour prix de leur engagement. Ainsi, la

---

<sup>13</sup> ANOM, C8a/101, f°57, « Journal du blocus et du siège de la Martinique par Rochambeau », Fort-la-République, 26 juin 1794. Louis dit Belgarde, ou Bellegarde, est un ancien esclave mulâtre du Trou-au-Chat, qui fut sergent-major à la bataille de l'Acajou (LOUIS, Abel, *Les libres de couleur en Martinique*, op. cit., t. 2, note biographique, p. 87).

<sup>14</sup> LOUIS, Abel, *Les libres de couleur en Martinique*, op. cit., t. 2, p. 114.

<sup>15</sup> ANOM, C8a 101, f°154, Proclamation de Rochambeau du 2 juillet 1793.

question de l'abolition est bel bien évoquée à ce moment dans l'île<sup>16</sup>. Rochambeau n'en a pas le mandat et estime que si elle devait intervenir, alors la France et lui-même n'auraient plus rien à faire dans les colonies de la Caraïbe. De plus, le rapport de forces interne ne l'impose pas car la pression servile reste maîtrisable et les désordres limités. Il est pourtant certain que les mesures d'abolition prises par Sonthonax puis Polverel à Saint-Domingue sont alors connues<sup>17</sup>. Plus que jamais Rochambeau doit donner des garanties à tous les propriétaires, y compris aux citoyens de couleur qui se sont ralliés. En revanche, Rochambeau affranchit ou confirme la liberté le 25 octobre de 1 334 hommes ayant servi dans la campagne précédente, et le total a pu aller jusqu'à 1 600. Cette décision provoque au moins le doublement de la population masculine de couleur libre. De plus, en parallèle, l'Assemblée représentative facilite des affranchissements de femmes et d'enfants esclaves et de titulaires de libertés étrangères. Il ne veut ni ne peut aller plus loin par une mesure d'abolition ; ce serait courir le risque de perdre le soutien des propriétaires de couleur, de déclencher la colère des planteurs blancs attentistes et même de gardes nationaux favorables à la République mais non à l'émancipation<sup>18</sup>. Rochambeau, en homme d'ordre, compte remettre promptement la Martinique au travail en faisant « rentrer les esclaves dans leur devoir<sup>19</sup> ». Il fait désarmer une grande partie des esclaves mobilisés, en faisant appel aux patriotes et aux citoyens de couleur. Édouard Munier, métis du corps des Chasseurs, le fait sans états d'âme et en sera récompensé en étant nommé à la tête d'un deuxième bataillon. En revanche, Bellegarde est réticent et continue le recrutement d'esclaves en sous-main<sup>20</sup>, cherchant à se constituer une armée plus ou moins personnelle. Les Chasseurs sont de fait autonomes du 24 juin au 12 octobre, et Bellegarde fait pression avec succès

---

<sup>16</sup> Lettre de Rochambeau du 29 juin (citée par LOUIS, Abel, *Les libres de couleur en Martinique*, *op. cit.*, t. 2, note 2, p. 132).

<sup>17</sup> L'abolition est décrétée le 29 août 1793 pour la province du Nord, le 21 septembre pour l'Ouest et le Sud.

<sup>18</sup> Ainsi, le commandant des gardes nationales du Lamentin affirme en janvier 1794 au Français La Brie qu'il aimait « mieux les Anglais que l'égalité des nègres » (Archives nationales, D XXV 118, dossier 931, « Note des faits que j'ai vus sur la guerre à la Martinique », cité par ELISABETH, Léo, « La République dans les îles du Vent. 1792-avril 1794 », *Annales historiques de la Révolution française*, n°293-294, 1993, p. 391).

<sup>19</sup> ELISABETH, Léo, « La République dans les îles du Vent. 1792-avril 1794 », art. cité, p. 395.

<sup>20</sup> NICOLAS, Armand, *Histoire de la Martinique*, *op. cit.*, p. 276.

pour que l'affranchissement des hommes engagés dans ce corps soit consenti aussi généreusement que possible<sup>21</sup>.

Le retour à la paix civile permet une mise en conformité institutionnelle avec le régime républicain. En septembre et octobre 1793, les municipalités sont formées et le tribunal révolutionnaire mis en place. Le 17 septembre l'élection de l' « Assemblée représentative de la Martinique », au suffrage universel des hommes libres, ouvre la voie à la départementalisation. Rochambeau est en phase avec la Convention, à laquelle il doit donner des gages étant donné l'élimination, entre temps, des Girondins qui l'avaient nommé à son poste. Son expérience et son succès militaire lui garantissent toutefois son maintien comme gouverneur. Plus que jamais, il continue à favoriser l'action des clubs de Saint-Pierre, tels La Marseillaise et la Société Patriotique. Son républicanisme semble ne connaître que deux limites, religieuse et charnelle. Il exalte ainsi le rôle des prêtres, ce qui serait inapproprié en France au même moment mais trouve sens dans une colonie où certains sont ouvertement hostiles à l'ordre traditionnel. Par ailleurs, il entretient une relation avec une blanche créole qualifiée d' « archiaristocrate », au grand déplaisir du Club des Amis de la Convention qui en redoute l'influence.

Sur le plan militaire, il s'agit de prévenir une nouvelle attaque britannique, attendue mais pas avant plusieurs mois, étant donné l'entrée en hivernage et la nécessité d'acheminer des renforts d'Angleterre. La faiblesse des effectifs de soldats de ligne reste criante, Rochambeau estimant le 29 juin 1793 leur nombre entre 150 et 211<sup>22</sup>, soit juste de quoi tenir les deux forts de Républiqueville. Ces maigres forces sont complétées par les gardes nationales. Dans ces unités, le gouverneur opère la fusion des patriotes blancs et des citoyens de couleur, qui y obtiennent des grades. Le dernier élément du dispositif militaire reste constitué par le corps des Chasseurs de la Martinique, dans lequel sont rassemblés en octobre 1793 les esclaves en cours d'affranchissement estimés les plus valeureux au combat. Toutes ces troupes permettent de faire régner l'ordre intérieur et de se prémunir d'une insurrection servile en attendant le renfort de 8 à 10 000 hommes que Rochambeau réclame avec ardeur au ministre. Le politique a compris que

---

<sup>21</sup> Les affranchissements et confirmations de liberté vont se monter à 1 334, bien plus que les 400 envisagés le 2 mai 1793, lors de la création du corps des Chasseurs.

<sup>22</sup> LOUIS, Abel, *Les libres de couleur en Martinique*, op. cit., t. 2, p. 113.

c'était la seule issue pour faire face aux « désordres et divisions intestines » et le militaire à une attaque massive de l'Angleterre<sup>23</sup>.

### **b. Une défaite programmée**

À partir du 10 janvier 1794, la flotte britannique met en place le blocus de l'île. La disproportion des forces en présence est immense. L'amiral John Jervis et le lieutenant-général Charles Grey sont en effet à la tête de 77 navires et de 15 000 hommes, dont 6 085 soldats de ligne. En face, la défense de l'île est assurée par 900 hommes (issus des unités de ligne, des gardes nationales et du corps des Chasseurs), le chiffre pouvant monter jusqu'à 2 400 défenseurs en armant tous les hommes libres. Les défenseurs bénéficient toutefois de deux avantages : la connaissance du terrain et le puissant dispositif de défense de la baie<sup>24</sup>.

Le débarquement en trois points différents de l'île du 5 au 8 février (Trinité, Trois-Rivières près de Sainte-Luce, Case-Pilote après une tentative à la Case-des-Navires) contraint Rochambeau à disperser ses forces. Dès le 8 février, Bellegarde se replie de la Trinité vers le Gros-Morne puis Saint-Pierre, avant de rejoindre Républiqueville via les hauteurs de Case-Pilote. Il lance une attaque ratée dans la nuit du 10 au 11 février contre la fortification Mathilde déjà passée aux mains des Anglais. Replié à Surirey, une position fragile qui n'a pas été fortifiée, Bellegarde échoue dans un nouvel assaut le 18 février, ce qui l'oblige à se replier vers Républiqueville en abandonnant son artillerie de campagne. Pour Rochambeau, il s'agit là d'une « sottise expédition » et il en punit le responsable en lui refusant tout ravitaillement et l'accès au fort Convention. Après la retraite de la Trinité, cet événement scelle la perte de confiance de Rochambeau envers Bellegarde et précipite la rupture entre les deux hommes, qui couvait depuis des mois. La question n'est plus de savoir qui pourra se prévaloir de la victoire, mais qui héritera de la responsabilité de la défaite. Parallèlement, la rapide défection du bataillon de Munier à Saint-Pierre le 16 février 1794 dégrade encore la situation. En effet,

---

<sup>23</sup> Arch. nat., D XXV 117, Lettre de Rochambeau (citée par LEMERY, Henri, *La Révolution française à la Martinique*, Paris, Larose, 1936, p. 192).

<sup>24</sup> Le fort République (ancien fort Saint-Louis), construit à partir de 1638 pour protéger la baie de Fort-Royal, est complété par plusieurs batteries, dont l'îlet Ramiers. Les hauteurs de la ville sont protégées par le puissant fort Convention, construit de 1768 à 1772 (auparavant Fort Bourbon, aujourd'hui Desaix). La recension extensive des fortifications a été réalisée par VERRAND, Laurence, « La répartition des fortifications militaires à la Martinique : 1635-1845 », p.273-281, in : DELPUECH, André, GIRAUD, Jean-Pierre, HESSE, Albert (s. dir.), *Archéologie précolombienne et coloniale des Caraïbes*, Paris, CTHS, 2002.

les Anglais capturent et embarquent aussitôt 300 à 400 patriotes, les membres de la municipalité et du Comité de salut public de la ville.

Consécutivement à ces revers successifs, le 27 février Rochambeau a déjà licencié « une très grande partie du corps des chasseurs, ne conservant que les compagnies commandées par Octavius, Pélage et La Croix<sup>25</sup> ». C'est en fin de Bellegarde et des 200 à 250 hommes sous son contrôle direct. Loin d'être une défection mineure, c'est au moins un dixième de l'effectif combattant qui est perdu. En l'absence de renforts, l'issue militaire ne fait plus guère de doute. Rochambeau, qui craignait sans doute jusqu'ici que Bellegarde ne ressorte du conflit en position de force, comme après la campagne de mai-juin 1793, cherche désormais à gagner du temps et à obtenir une défaite avec les honneurs. Il refuse à trois reprises, le 19 février et les jours suivants, une offre de capitulation du Général Grey, alors qu'il ne tient plus que Républiqueville et ses deux forts. Plusieurs chefs de couleur poursuivent la lutte, comme les compagnies de Pélage<sup>26</sup>, Lacroix et Ducassous dans Républiqueville, et Octavius au fort République. Rochambeau finit par s'enfermer dans le fort République avec quelques centaines de combattants (cf. illustration). Sachant la défaite inéluctable, il écrit le 12 mars dans son journal qu'il va désormais « travailler pour l'histoire », et par là même sa propre postérité. Sûrs de leur victoire, les Anglais attendent patiemment un dénouement à moindre frais. Républiqueville est investie le 20 mars et à la demande du Comité de salut public municipal, le gouverneur désigne des commissaires pour traiter avec les Anglais, qui acceptent la capitulation, signée le 23 mars.

391 hommes se rendent (officiers, soldats et marins, 85 gardes nationaux blancs et de couleur<sup>27</sup>). Le lendemain, Pélage dépose les armes à la redoute de défense du fort Convention, tandis que Compère livre les ultimes combats

---

<sup>25</sup> « Journal du siège de Républiqueville, tenu par le citoyen Lecourt, présenté par Léo Élisabeth », *Annales des Antilles*, n° 29, 1994. Pierre Philippe Lecourt, né vers 1749 en Picardie, est maire de la ville depuis septembre 1793. Il sera immédiatement déporté par les Anglais après la capitulation de mars 1794.

<sup>26</sup> À propos de Magloire Pélage et de sa défense acharnée de 14 jours à la redoute Bouillé, fortification légère achevée en 1780 et reliée souterrainement au fort Convention, voir HUYGHUES-BELROSE, Vincent, « Magloire Pélage à la Lunette Bouillé (Martinique, 1794) », *Études caribéennes*, [En ligne], n°3 | Décembre 2005, mis en ligne le 15 avril 2008, consulté le 3 octobre 2013.

<sup>27</sup> Abel Louis relève que Rochambeau omet de mentionner les hommes de couleur issus des Chasseurs (dont Pélage, Octavius, Pontonnier et Lacroix), qui auraient été présents début mars au fort République. Mais ils ne le sont sans doute plus à la date du 23 mars. Cet éventuel oubli volontaire serait dû à son désaccord avec Bellegarde (LOUIS, Abel, *Les livres de couleur en Martinique, op. cit.*, t. 2, p. 141).

dans le secteur du Marin. Depuis le blocus du 10 janvier, la campagne aura duré 70 jours, la majorité du temps ayant été occupé par le siège de Républiqueville et de ses deux forts, durant lequel le reste de l'île est resté calme. La Guadeloupe tombe à son tour le 22 avril, mais temporairement, grâce à l'arrivée de renforts de France. La partie sud des Petites Antilles devient anglaise, de Sainte-Lucie (prise le 4 avril, libérée brièvement puis reprise jusqu'en 1802) à Tobago (depuis avril 1793).



« L'attaque de Fort-de-France », par le Rev. Cooper Willyams, *An Account of the Campaign in the West Indies, in the Year 1794*, Londres, T. Bensley, 1796.

### **c. Le rétablissement de l'ordre colonial traditionnel**

Après avoir reçu les honneurs de la guerre par les Anglais, Rochambeau part immédiatement pour les États-Unis avec ses officiers supérieurs. Les conditions de la capitulation lui ont en effet permis d'obtenir le statut de prisonnier sur parole. Démuni, il échafaude des plans sans lendemain contre l'Angleterre, et se déclare écœuré par l'aristocratie émigrée qui a pris ses quartiers à Philadelphie, qu'il qualifie de « clique » et de « tourbe ». Il exprime aussi sa rancœur envers les hommes de couleur, pour la plupart métissés et libres avant la Révolution, au contraire des Noirs issus de l'esclavage auxquels il témoigne « une grande confiance » et qu'il considère « moins vicieux, plus braves, plus sobres<sup>28</sup> ». Après un an et demi d'exil, il regagne la France en décembre 1795, grâce à un échange contre un officier anglais. Quant à Bellegarde, il a sans doute négocié un sauf-conduit avec les

---

<sup>28</sup> ANOM, C8a 104-107, lettre de Rochambeau aux ministres, Philadelphie, 6 frimaire an III (26 novembre 1794).

Anglais, puisque sa présence est attestée aux États-Unis avec Pélaque<sup>29</sup>. Rochambeau demande d'ailleurs sans succès l'arrestation de son rival<sup>30</sup> que son parcours postérieur mène à Saint-Domingue, Angoulême puis Haïti<sup>31</sup>.

Le sort des combattants est bien moins enviable. Les affranchissements accordés par Rochambeau aux soldats de couleur sont annulés par les articles de capitulation du 22 mars, et cette mesure est même étendue aux libertés civiles le 21 mai suivant. Les intéressés sont remis à leurs anciens maîtres ou vendus dans les îles voisines. Toutes les libertés accordées sous l'administration de Rochambeau sont ainsi annulées, même si beaucoup de personnes vont rester libres de fait et seront régularisées bien plus tard. Quant à ceux déjà libres auparavant, la déportation les attend, de même que pour les soldats et gardes nationaux blancs. Au moins 773 individus auraient été déportés à Guernesey, et parmi eux 514 « domiciliés dans la colonie » dont 86 personnes de couleur (75 hommes, propriétaires et artisans, et 11 femmes<sup>32</sup>). Ce dernier chiffre est faible et s'explique soit par une défection précoce, soit par leur plus grande facilité à se fondre dans la masse. Les hommes de couleur, séparés des Blancs par les Anglais, sont expulsés plus tard pour être échangés à Brest, tandis que 250 autres combattants sont vendus comme esclaves ou déportés dans divers lieux, quoique libres de longue date.

Les planteurs sont quant à eux récompensés et deviennent les interlocuteurs uniques de la puissance occupante. Le rétablissement de l'ordre esclavagiste s'opère dans tous ses compartiments, dans une optique

---

<sup>29</sup> Sidney Daney écrit à propos de Bellegarde : « Pour se débarrasser de lui, on eut recours à la séduction. On savait que ce chef mulâtre était jaloux de l'autorité de Rochambeau et portait la prétention jusqu'à vouloir supplanter ce général. Par l'intermédiaire d'un habitant notable, l'Anglais lui fit proposer une forte somme d'argent s'il voulait mettre bas les armes, lui assurant qu'il serait transporté hors de la colonie sain et sauf. Bellegarde céda à ces offres. Il mit bas les armes et fut transporté aux États-Unis. » Il ne s'agit pas d'une version diffusée par Rochambeau pour discréditer Bellegarde, mais bel et bien d'un fait, confirmé par un témoignage anglais (WILLYAMS, Rev. Cooper, *An Account of the Campaign in the West Indies, in the Year 1794*, Londres, T. Bensley, 1796, p. 60-61). Son choix est d'autant plus compréhensible que Bellegarde n'a alors plus aucune option à ce moment-là et qu'il se retrouve effectivement aux États-Unis peu de temps après. De plus, son compagnon Pélaque l'incite à trouver une porte de sortie (ELISABETH, Léo, « La République dans les îles du Vent. 1792-avril 1794 », art. cité, p. 407). Pélaque, un Blanc, est arrivé de Saint-Domingue en Martinique comme secrétaire de Rochambeau, avant de devenir le bras droit de Bellegarde et de se charger de toute sa correspondance.

<sup>30</sup> ANOM, C8a 114, f°16, lettre de Rochambeau du 18 avril 1794 (citée par LOUIS, Abel, *Les livres de couleur en Martinique, op. cit.*, t. 2, note 1, p. 143).

<sup>31</sup> ELISABETH, Léo, « La République dans les îles du Vent. 1792-avril 1794 », art. cité, p. 374.

<sup>32</sup> *Ibid.*, p. 376.

idéologiquement marquée par le rejet du « satané drapeau de la démocratie » et des « doctrines insensées et pernicieuses de la liberté et de l'égalité » (circulaire Vaughan-Cadwell, 16 décembre 1794<sup>33</sup>). Tout retour de la contestation est prévenu par le recours à des déportations, dont sont victimes des Libres de couleur, politique implacable qui explique que les tentatives de reconquête républicaines tournent court, que ce soit depuis la Guadeloupe ou depuis Sainte-Lucie<sup>34</sup>.

### **3. Interprétations et mémoires de l'événement**

L'explication majeure de la défaite réside incontestablement dans la conjonction de l'absence de renfort depuis la métropole, d'une attaque massive par des troupes expérimentées et de la complicité des planteurs<sup>35</sup>. Pour autant, le parallèle avec la Guadeloupe, qui échappe à la tutelle anglaise, laisse penser que la défaite n'était pas inéluctable. D'autres facteurs peuvent être évoqués, tels les choix du gouverneur, la prétendue défection des hommes de couleur, ou encore l'inertie des esclaves, largement spectateurs. Si ce dernier point est refoulé dans l'historiographie, les deux autres sont abordés dès le lendemain de la défaite.

#### ***a. Les interprétations des contemporains***

La première interprétation de la défaite provient du « Journal du siège de la Martinique rédigé par Rochambeau 10 janvier-21 mars 1794<sup>36</sup> ». Le gouverneur vaincu y formule une série d'accusations à l'encontre de Bellegarde, d'ordre militaire, politique et moral. Ainsi Bellegarde ne se serait pas battu suffisamment et aurait commis des erreurs tactiques fatales. En outre, il aurait fait preuve de duplicité en voulant tirer parti de sa position pour acquérir un pouvoir prépondérant dans l'île<sup>37</sup>. Cette stratégie politique

---

<sup>33</sup> *Historial antillais*, Pointe-à-Pitre, Dajani, 1981, t. 3, p. 59.

<sup>34</sup> Victor Hugues envoie de Guadeloupe deux émissaires en novembre 1795, qui sont pris et fusillés. De plus, une soixantaine de Martiniquais de Sainte-Lucie débarquent, espérant trouver au François 400 patriotes, mais l'opération tourne court faute de soutien dans l'île et du fait de la réactivité des Anglais.

<sup>35</sup> Les notables fournissent toute une gamme de services, y compris techniques comme Charles de Bexon, ingénieur du roi ayant construit la redoute du fort Convention, dont le truchement aide les Anglais à sa prise.

<sup>36</sup> ANOM, C8a 104, f°93.

<sup>37</sup> Les hommes de couleur à sa solde auraient ainsi « mésusé de leur droit » et « eu des prétentions exagérées ». Rochambeau reconnaît en revanche le mérite de Pélage, défenseur de la redoute. En 1803, Rochambeau s'en souviendra, en obtenant la libération de Pélage impliqué dans la révolte de Guadeloupe : il demandera même à ce qu'il passe sous ses ordres à Saint-Domingue, ce qui ne lui sera pas accordé.

est corroborée par Naverres, un témoin clé : en effet, ce capitaine blanc occupe la fonction de capitaine-major dans le bataillon commandé par Bellegarde. Il raconte ainsi que Pélaouque, le bras droit de Bellegarde, lui a révélé ses intentions en déclarant que Bellegarde travaillait à l'indépendance, ce qui le mettrait d'emblée dans une position de chef de la colonie<sup>38</sup>. Enfin, le gouverneur estime que son comportement risquait à tout moment de rallumer la méfiance tout juste éteinte à l'intérieur du camp républicain entre citoyens blancs et de couleur. Pour mieux discréditer Bellegarde, Rochambeau l'assimile à Jean Louis Genty, qui réclamait selon lui « le nivellement des propriétés et la liberté des esclaves » et appelait à Républiqueville au pillage et « au meurtre des blancs<sup>39</sup> ». Bellegarde, sans réclamer ouvertement l'abolition, travaillerait donc dans ce sens, affirmation qu'on ne saurait pourtant prendre au comptant car il semble que l'intention de Rochambeau soit de discréditer son rival par ces amalgames.

En France, dans un contexte très tendu, l'écho de la défaite est limité, d'autant que les Antilles constituent un front périphérique et secondaire, et que les nouvelles parviennent de façon épisodique et déjà périmées au moment de leur réception. Par la suite, le Directoire exonère Rochambeau de toute faute en le qualifiant de « philanthrope et rigide observateur des lois [qui] avait su combattre les préjugés de la couleur africaine avant même que la loi n'eut anéanti ces préjugés<sup>40</sup> ». Ceci justifie sa réaffectation, par l'attribution du commandement en chef dans la partie anciennement espagnole de Saint-Domingue<sup>41</sup>.

---

<sup>38</sup> Bellegarde aurait ainsi affirmé à Naverres : « l'on avait pas besoin de la République pour gouverner la Martinique, qui appartenait aux hommes de couleur comme naturels du pays ». Déposition de Naverres, aide de camp de Rochambeau. Arch. nat., D XXV 119, liasse 935 (cité par ELISABETH, Léo, « La République dans les îles du Vent. 1792-avril 1794 », art. cité, p. 375-376).

<sup>39</sup> Ce libre de couleur apparaît à Saint-Pierre en 1788 après son retour de France (*Ibid.*, p. 373). Ses parents nous sont inconnus. Déjà actif en août 1789, où il est arrêté comme agitateur d'esclaves puis absous, il devient ensuite maître d'école à la Grenade (où il est réfugié avec sa compagne Galine et ses enfants), d'où il fait partir une abondante correspondance vers la Martinique. Il est greffier à Félicité, ex-Castries, à Sainte-Lucie (fin 1792) et membre de l'Assemblée coloniale. En septembre 1793, il affirme « On m'appelle philanthrope [...] ce nom est bien applicable à mon caractère, j'aime tous les hommes et je les protégerai » (*Ibid.*, p. 389). Il se réfugie en décembre 1793 en Martinique et arrive à Républiqueville avec Bellegarde le 9 février, mais Rochambeau le fait alors arrêter et mettre « aux fers » le 4 mars (ANOM, C8a 104, f°81).

<sup>40</sup> Archives de Vincennes, LG 1299, 1<sup>re</sup> série, extrait du registre des arrêtés du Comité de salut public de la Convention nationale.

<sup>41</sup> Cette mission se déroule mal, avec les autorités civiles qui dénoncent son antirépublicanisme, d'où son retour en France en septembre 1797, où il est même

Le point de vue de Rochambeau pointant l'inconstance d'hommes de couleur est amplifié par l'officier Moreau de Jonnés, qui explique la défaite par la trahison des Mulâtres, en affirmant qu'« ils l'abandonnèrent dès qu'il [Rochambeau] fût attaqué par les Anglais<sup>42</sup> ». C'est aussi le cas de Charles de Bexon, planteur très actif du côté britannique, auteur d'un mémoire dans lequel il explique la défaite de ses adversaires par « le manque de moyens » et par le fait d'être « menacé par une troupe de nègres et de mulâtres insurgés ». Il s'agit là de la vision type d'un colon royaliste qui a comme réflexe de soutenir un homme de son milieu, quoique dans le camp adverse. C'est aussi une façon d'enjamber les événements, en présentant l'affrontement comme un duel classique entre puissances coloniales. En dépit des réalités, il fait reporter la faute sur les hommes de couleur qui aurait, pure affabulation, menacé les troupes de Rochambeau. L'affrontement devient une opposition entre les partisans de l'ordre colonial et les fauteurs de troubles, forcément de couleur.

***b. La vision de l'événement du milieu du XIX<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle :  
l'impératif de la réconciliation***

La restitution de l'île en 1802, puis la nouvelle occupation britannique jusqu'en 1815, ont tôt fait de reléguer la défaite dans l'oubli. Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, Sidney Daney, un historien blanc créole de tendance libérale, revient sur l'événement dans son *Histoire de la Martinique*<sup>43</sup>. L'heure n'est plus à souligner les dissensions internes mais à façonner un récit de réconciliation. L'auteur met en avant l'héroïsme commun de tous les citoyens français, blancs et de couleur unis, vaincus par une force supérieure. La cible redevient l'Angleterre, « le plus cruel et le plus odieux ennemi de la France ». Cette tendance à éluder les rivalités internes au profit d'une hostilité à l'Angleterre se retrouve en 1877 avec Pardon, un chef de bataillon du génie<sup>44</sup>. Dans un contexte de reprise active de la compétition coloniale, il s'agit aussi de valoriser les colonies lointaines qui se sont battues pour entretenir le lien avec la France.

Dans une histoire écrite de façon plus européen-centrée, la Comtesse Drohojowska se concentre en 1855 sur le rôle de Rochambeau, en mettant en

---

brièvement détenu au château du Ha (Bordeaux). Sa défense repose sur la nécessité de préserver l'ordre, mais sa destitution est confirmée.

Il n'est réintégré qu'en 1800.

<sup>42</sup> NICOLAS, Armand, *Histoire de la Martinique*, op. cit., p. 277.

<sup>43</sup> DANAY, Sidney, *Histoire de la Martinique*, Fort-de-France, E. Ruelle, 1846.

<sup>44</sup> PARDON, Jean-Marie, *La Martinique depuis la découverte jusqu'à nos jours*, Paris, Chalamel, 1877.

valeur sa bravoure face à un ennemi bien plus nombreux<sup>45</sup>. Cette valorisation du chef militaire correspond bien à ce que l'on peut attendre sous le Second Empire, mais relève aussi d'une vision où les colonisés ne sauraient être les acteurs de leur propre histoire.

Bien que la période révolutionnaire soit naturellement présente dans le récit historique de la Troisième République, la défaite de Rochambeau l'est de façon discrète pendant longtemps. Le discours républicain intégrateur et assimilationniste peut trouver un intérêt à valoriser un combat commun en le présentant comme un dépassement des oppositions de classe et de race. Si cela peut fonctionner pour la Guadeloupe, en Martinique la période révolutionnaire met en exergue les divisions, quand le but est d'effacer les dissensions entre les différents groupes. La plupart des Martiniquais ont eu connaissance de l'événement grâce au manuel scolaire de Jean-Louis Jeune publié en 1911<sup>46</sup>. Cet ouvrage, qui reste bien entendu général, cherche surtout à valoriser chaque fois que possible la « petite patrie ». Même la guillotine y est plus douce, en ne faisant que trois morts<sup>47</sup>. Le bouillant royaliste De Percin devient « le vaillant créole de la Martinique », sa qualité de créole faisant oublier sa rébellion contre la République. Quant à Rochambeau, il a préféré s'enfermer dans un fort, plutôt que de mener une guerre d'embuscades, que les Créoles, terme générique ici bien commode, voulaient et pouvaient mener<sup>48</sup>. Toutefois, le chef militaire est reconnu comme un « vaillant homme de guerre », d'un « caractère ferme et conciliant », et les combattants de couleur, comme Bellegarde, ne doivent leur défaite qu'au manque de moyens. Tout le discours reste donc orienté contre l'ennemi héréditaire anglais, même si l'auteur ne peut faire l'impasse, mais sans acrimonie, sur l'action des « traîtres colons ».

Après l'épreuve de la Première Guerre mondiale, le nouveau manuel scolaire de Jules Lucrèce se montre naturellement plus clément vis-à-vis de

---

<sup>45</sup> Comtesse DROHOJOWSKA, *Histoire des colonies françaises : Antilles, Bourbon, Guyane*, Lyon-Paris, Périsse Frères, 1855, p. 96.

<sup>46</sup> JEUNE, Jean-Louis, *Histoire élémentaire de la Martinique de 1635 à 1848, à l'usage des écoles élémentaires et secondaires*, Fort-de-France, Librairie populaire, 1911.

<sup>47</sup> « La douceur des mœurs créoles l'emportait sur la violence des passions politiques », *Ibid.*, p. 12.

<sup>48</sup> « Au lieu de suivre le conseil des Créoles passés maîtres dans l'art de la guerre coloniale et de faire aux anglais une guerre d'embuscades, de les attaquer jour et nuit dans tous les endroits difficiles et partout à la fois, le général Rochambeau crut faire un acte génial en concentrant toutes ses troupes au Fort-Bourbon », *Ibid.*, Livre 2, chap. 3, p. 12.

« ceux que nous considérons autrefois comme nos ennemis héréditaires<sup>49</sup> ». Le propos est dominé par l'idée que « nos divisions intestines » sont une cause centrale de la défaite. Bellegarde en fait les frais, avec la reprise de la théorie de « la trahison [qui] paralysa la résistance de Rochambeau », accusation contrebalancée par la mise en évidence de la responsabilité des « aristocrates<sup>50</sup> ». Le directeur de l'école du Marin tente de promouvoir l'harmonie au sein de la société martiniquaise, toujours menacée par des « préjugés tenaces » et le « souvenir d'un long passé de servitude », par cette forte recommandation morale : « Gardez-vous de laisser jamais s'infiltrer en vos cœurs le venin empoisonné de la haine. Dites-vous bien que les fils ne sont pas responsables du mal qu'ont pu faire leurs ancêtres »<sup>51</sup>.

L'Entre-deux-guerres voit une multiplication des travaux historiques sur les Antilles. Jules-François Saintoyant livre en 1930 une étude générale sur les colonies pendant la Révolution<sup>52</sup>. Les pages concernant la Martinique en 1793-1794, descriptives, font principalement état de la disproportion des forces. L'auteur ne s'étend pas sur les dissensions internes, mais évoque la faible combativité des troupes et reprend l'idée, alors admise par tous, d'un Rochambeau sans responsabilité particulière dans la défaite.

En 1935, dans le contexte du tricentenaire de la colonisation des Antilles, l'histoire de l'île est revisitée par Louis May et Alfred Martineau<sup>53</sup>. Les auteurs mettent en valeur l'adhésion des hommes de couleur à la Mère patrie : « pour la première fois, les hommes de couleur ont combattu par amour de la Patrie et de la Liberté<sup>54</sup> », propos qui entre en résonance avec le récent engagement des soldats antillais de 1914 à 1918 et peuvent célébrer l'idée d'un destin commun. Quelques années plus tard, le sénateur Henri Lémery publie le premier ouvrage spécifiquement consacré à la Révolution française en

---

<sup>49</sup> LUCRECE, Jules, *Histoire de la Martinique à l'usage des cours supérieur et complémentaire des écoles primaires*, Fort-de-France-Paris, Presses universitaires de France, 1933, avant-propos.

<sup>50</sup> *Ibid.*, p. 95.

<sup>51</sup> *Ibid.*, p. 164. L'instruction apparaît comme l'antidote de la division, ainsi que « l'amour de la liberté, inséparable de l'amour de la France et de la République » (*Ibid.*, p. 163).

<sup>52</sup> SAINTOYANT, Jules-François, *La colonisation française pendant la Révolution : 1789-1799*, Paris, La renaissance du Livre, 1930, 2 vol.

<sup>53</sup> MAY, Louis et MARTINEAU, Alfred, *Trois siècles d'histoire antillaise – Martinique et Guadeloupe de 1635 à nos jours*, Paris, Société de l'histoire des colonies françaises, 1935.

<sup>54</sup> *Ibid.*, p. 146.

Martinique<sup>55</sup>. Républicain et métis, c'est un partisan de l'assimilation et de la départementalisation. Entré dans plusieurs gouvernements de 1917 à 1920, il est garde des Sceaux en 1934 et deviendra même en 1940 ministre des Colonies du maréchal Pétain. Rochambeau représente à ses yeux à la fois un vrai homme politique, un homme d'autorité et un bon général. Chef courageux et déterminé à l'heure du combat, tel un chef militaire de la Première Guerre mondiale, ce n'est pas, écrit-il, « un homme à quitter la partie avant la fin<sup>56</sup> ». Il est décrit comme un républicain qui fit ce qu'il put dans une situation complexe. Henri Lémery prend parti pour Rochambeau, contre les « sots et les traîtres », à savoir d'un côté les républicains exagérés, et de l'autre les hommes de couleur, tenus responsables de l'incapacité à vaincre dans une guerre de campagne<sup>57</sup>. Face au chef clairvoyant, les libres (blancs ou de couleur) sont renvoyés dos à dos, aucun d'entre eux n'étant à la hauteur de leur chef<sup>58</sup>. Pélaucque et Leborgne, républicains intransigeants qui se détachent de Rochambeau à partir de septembre 1793, sont quant à eux qualifiés de « démagogues<sup>59</sup> ». Henri Lémery souscrit à la thèse de la dérobade de Bellegarde à la Trinité, point qui n'a effectivement pas été éclairci à ce jour. Il fait allusion à une tentative d'assassinat dont Rochambeau aurait été victime par des hommes du corps des Chasseurs de Bellegarde, Elie et Pierre Millet et à la propagande à son encontre de Dautremart<sup>60</sup>. En revanche, et pour bien montrer la vaillance d'autres hommes de couleur, il met en valeur le jeune Roch, blessé à mort lors du siège, après s'être enfui du groupe de Bellegarde qui déposait les armes. Car parmi les combattants, seuls trouvent grâce à ses yeux les irréductibles du fort : « Ces intrépides tinrent huit jours sous une grêle de projectiles à laquelle ils ripostaient comme ils pouvaient », soldats « exaltés jusqu'au point où l'esprit de sacrifice se nourrit de sa seule noblesse », annonçant et rappelant à la fois les futurs poilus du fort de Vaux en 1916. Rochambeau, homme providentiel doté d'« un héroïsme poussé jusqu'à l'absurde<sup>61</sup> », brave face à l'adversité et dévoué à sa Nation, reste par-

---

<sup>55</sup> LEMERY, Henri, *La Révolution française à la Martinique*, Paris, Larose, 1936. Député de la Martinique (de 1914 à 1919), il est sous-Secrétaire dans le gouvernement Clemenceau durant la Première Guerre mondiale. Il devient ensuite sénateur de la Martinique (1920-1941).

<sup>56</sup> Il eut « une lumineuse certitude : à tout prix, et le plus longtemps possible, tenir », en attendant d'hypothétiques renforts (*Ibid.*, p. 193 et 199).

<sup>57</sup> *Ibid.*, p. 196.

<sup>58</sup> Position équilibrée entre libres : « les mulâtres avaient cela de commun avec les Blancs qu'ils n'étaient pas parfaits » (*Ibid.*, p. 190).

<sup>59</sup> Pélaucque est même qualifié d'« âme damnée » (*Ibid.*, p. 198).

<sup>60</sup> *Ibid.*, p. 198.

<sup>61</sup> *Ibid.*, p. 203.

dessus tout fidèle à l'esprit d'ordre et préfère à tout prendre l'invasion des planteurs et des Anglais plutôt que le désordre intérieur. L'homme politique martiniquais en arrive ainsi à cette conclusion : « Ce qu'il faut retenir de ceci, c'est que l'état révolutionnaire est toujours un mal ; que rien ne se construit au milieu de l'instabilité », envolée conservatrice qui lui permet de réconcilier le colon Dubuc et le gouverneur Rochambeau.

### **c. L'évolution récente du regard**

Depuis les années 1980, les travaux de Léo Elisabeth, Jean De Cauna et Liliane Chauleau ont permis de restituer des faits et la chronologie, sans rechercher des responsables à la défaite ou bien être sous-tendus par une interprétation particulière. Armand Nicolas, auteur d'une histoire de la Martinique assez diffusée, insiste quant à lui sur la connivence entre propriétaires. Les Libres de couleur apparaissent comme soucieux de leurs intérêts de classe propres et hostiles à l'abolition, angle qui ne débouche pas sur une réhabilitation de Bellegarde. En revanche, plus récemment, plusieurs interprétations cherchent à réhabiliter Bellegarde. Yves Bénot a ainsi défendu l'idée d'un homme favorable à l'émancipation, position qui expliquerait son conflit lancinant avec Rochambeau<sup>62</sup>. À partir du journal de Lecourt, maire de Républiqueville, l'historien accuse le gouverneur d'avoir laissé, lors de l'attaque de février 1794, « Bellegarde sans renforts ni munitions. Isolé, le bataillon de chasseurs devra capituler, mais il est injuste de faire retomber sur lui la responsabilité d'une défaite qui doit beaucoup à la politique du gouverneur<sup>63</sup> ». Pour Vincent Huyghues-Belrose, Rochambeau est celui qui a accumulé les erreurs, tandis que Bellegarde a perdu faute d'avoir été assez ravitaillé, et parce que le site Surery n'avait pas été fortifié<sup>64</sup>. Le gouverneur aurait conçu une défense molle, acceptant ainsi très tôt une défaite qui n'aurait été retardée que par l'héroïsme de Pélage. Selon cet auteur, Rochambeau aurait cherché dès le début de la campagne à faire retomber la faute sur une prétendue couardise des hommes de couleur. Enfin, Abel Louis évoque dans sa thèse de doctorat l'idée d'un Bellegarde visionnaire, favorable à l'émancipation et d'un Rochambeau suspicieux, refusant d'accorder aux Libres de couleur le rôle qu'ils pouvaient jouer. Ces trois derniers auteurs tendent ainsi à imputer la défaite à Rochambeau, en valorisant des chefs de

---

<sup>62</sup> BENOT, Yves, « Quand les esclaves combattent pour les maîtres », art.cité, p. 196.

<sup>63</sup> *Ibid.*, p. 197.

<sup>64</sup> Selon Vincent Huyghues-Belrose, Rochambeau porte une responsabilité dans la non mise en défense du site, qui a poussé Bellegarde à faire sa tentative. Il dédouane ainsi Bellegarde pour faire porter l'essentiel de la responsabilité sur Rochambeau. HUYGHUES-BELROSE, Vincent, « Magloire Pélage à la Lunette Bouillé (Martinique, 1794) », art. cité, p. 20 et 47, 2005.

couleur, soit Bellegarde (dédouané de ses erreurs et prétentions), soit Pélage pour sa défense héroïque. Les opinions républicaines du gouverneur sont admises, mais semblent fragiles et déconnectées de ses prises de décision, comme s'il s'agissait de simples postures. Il est vrai que Rochambeau offre un contraste entre, d'une part, son milieu social et son futur comportement à Saint-Domingue et, d'autre part, les valeurs du régime qu'il est supposé défendre.

À l'heure actuelle, en Martinique, les guerres révolutionnaires, en particulier la parenthèse républicaine de 1793-1794, ne s'insèrent pas dans un récit historique partagé, qui est presque exclusivement concentré sur la question de l'abolition de 1848. Ainsi, on connaît mieux en Martinique le rétablissement napoléonien de l'esclavage de 1802, que l'île n'a pas connu, que la défaite qui a empêché la première abolition. Cet oubli relatif a plusieurs causes. Il s'agit tout d'abord d'un épisode trop complexe pour pouvoir être inséré dans la grille binaire d'une lutte entre colonisés et puissance coloniale. De plus, il traduit l'incapacité de la société martiniquaise à se mobiliser efficacement pour défendre la République et met l'accent, de façon encombrante, sur l'apathie d'une forte partie des esclaves. Enfin, l'insuccès militaire en Martinique tranche avec la résolution victorieuse des combattants de la Guadeloupe. En dehors de ces raisons de fond propres à la Martinique, il faut évoquer la personne même de Rochambeau, dont la violence militaire ultérieure à Saint-Domingue rend inimaginable qu'il ait pu être auparavant un défenseur sincère de la République. Son nom demeure associé aux méthodes de guerre les plus expéditives qui soient. Ainsi, Christiane Taubira relate son implication dans cette terrible guerre de reconquête en masquant son engagement précédent<sup>65</sup>. Ainsi, le Rochambeau de 1793-1794 a-t-il été effacé par le Rochambeau de la guerre de Saint-Domingue, comme le Lacrosse de l'An II l'a été par sa reprise en main de la Guadeloupe de 1802. Il y a donc un télescopage entre les deux événements, la force du second effaçant à peu près totalement le premier. Valoriser la politique de Rochambeau en Martinique, ce serait contrevenir au culte de la révolution haïtienne, érigée en modèle d'émancipation dans la Caraïbe post-coloniale, ce qui est aujourd'hui irrecevable sur le plan mémoriel. En même

---

<sup>65</sup> Christine Taubira écrit le 30 septembre 2002 une lettre pour demander le changement de nom de l'aéroport de la Guyane. En réalité, l'aéroport a reçu le nom de son père, le maréchal Rochambeau, après la Deuxième Guerre mondiale, pour honorer sa contribution à l'indépendance des États-Unis, et non celui de son fils dont il est question dans cet article. Cette confusion assumée, qualifiée d'« ergotage » et de « jeu familial », relève d'un système de pensée dans lequel un père, du fait de son nom, est assimilé aux actions de son fils.

temps, refuser toute validité à la défense de l'île par Rochambeau pose d'autres problèmes : ce serait justifier l'action des colons esclavagistes, l'intervention de la puissance colonialiste anglaise, la lutte contre une République devenue émancipatrice. C'est pourquoi le plus confortable est de détourner son regard de l'épisode, afin de ne pas avoir à développer une histoire sur le mode coopératif colonie/métropole, perçue comme diluant la question de l'oppression coloniale.

## **Conclusion**

Républiqueville est une cinglante défaite de la puissance coloniale en titre. Paradoxalement, dans le contexte révolutionnaire, elle aboutit à un renforcement des mécanismes de domination coloniale interne et d'exploitation, le système de production capitaliste et esclavagiste et la suprématie des Blancs créoles étant restaurés intégralement. Pour les Libres de couleur de Martinique, l'administration de Rochambeau reste celle du premier accès à l'égalité civile et politique, mais le retour de l'Angleterre brise cet espoir. Si la disproportion des forces en présence constitue l'explication centrale de la victoire anglo-royaliste, les responsabilités respectives de Rochambeau et de Bellegarde restent à établir, en particulier sur le plan militaire. La défaite est liée pour partie aux dissensions entre les deux hommes, et leur entente aurait peut-être rendu possible une meilleure défense, voire une victoire, mais au prix jugé trop coûteux de l'émancipation des « propriétés pensantes ». Rochambeau a essayé de conserver l'île en utilisant une autre voie qu'à Saint-Domingue, par le soutien aux citoyens de couleur. Ceux-ci ne se considéraient pas comme des colonisés, mais cherchaient au contraire à devenir des citoyens à part entière et même des colons, en se hissant à la hauteur des planteurs, voire en prenant leur place. Rochambeau estima sans doute que la coopération entre les patriotes blancs et les hommes de couleur restait précaire et qu'une victoire contre l'Angleterre pourrait être le prélude à de nouveaux déchirements internes. Il est pour autant infondé de prétendre qu'il attendait la défaite, sa solution de prédilection restant jusqu'au bout l'obtention de renforts de la métropole pour maintenir l'ordre et la souveraineté française. Par la suite, l'épisode n'a trouvé qu'un faible écho car il a été difficile de l'intégrer dans un récit positif, du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours. La défaite résonne comme un combat raté de l'émancipation, et peut provoquer pour la Martinique la sensation d'être passée à côté de l'histoire, contrairement à la Guadeloupe et à Saint-Domingue. Ainsi, le regard martiniquais sur la période s'est reporté vers la révolution haïtienne comme modèle de référence de lutte contre l'oppression coloniale.

## Bibliographie

- ABENON, Lucien, DE CAUNA, Jacques et CHAULEAU, Liliane, *Antilles 1789. La révolution aux Caraïbes*, Paris, Nathan, 1989, 223 p.
- ADELAÏDE-MERLANDE, Jacques, *La Caraïbe et la Guyane au temps de la Révolution et de l'Empire*, Paris, Karthala, 1992.
- BENOT, Yves, « Quand les esclaves combattent pour les maîtres » in : BERNAND, Carmen et STELLA, Alessandro [dir.], *D'esclaves à soldats : miliciens et soldats d'origine servile, XIII<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles*, Paris, L'Harmattan, 2006, chap.13, p. 191-200.
- DESSALLES, Pierre François Régis, *Historique des troubles survenus à la Martinique pendant la Révolution*, présenté par H. De Frémont, Fort-de-France, Société d'histoire de la Martinique, 1982.
- DANNEY, Sidney, *Histoire de la Martinique*, Fort-Royal, E. Ruelle, 1846.
- HUYGHUES-BELROSE, Vincent, « Magloire Pélage à la Lunette Bouillé (Martinique, 1794) », *Études caribéennes* [En ligne], 3 | Décembre 2005, mis en ligne le 15 avril 2008, consulté le 03 octobre 2013.
- ELISABETH, Léo, « La République dans les îles du Vent. 1792-avril 1794 », *Annales historiques de la Révolution française*, n°293-294, 1993, p. 373-408.
- ELISABETH, Léo, « Gens de couleur et Révolution dans les îles du Vent, 1789, janvier 1793 », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, n°284-285 : La Révolution française et les colonies, 1989.
- LEMERY, Henri, *Histoire de la révolution en Martinique*, Paris, Larose, 1936.
- LOUIS, Abel, *Les libres de couleur en Martinique*, Paris, L'Harmattan, 2013, tome 2.
- MAY, Louis et MARTINEAU, Alfred, *Trois siècles d'histoire antillaise – Martinique et Guadeloupe de 1635 à nos jours*, Paris, Société de l'histoire des colonies françaises, 1935.
- PEROTIN-DUMONT, Anne, *Être patriote sous les tropiques. La Guadeloupe, la colonisation et la Révolution (1789-1794)*, Basse-Terre, Société d'histoire de la Guadeloupe, 1985.
- SAINTOYANT, Jules-François, *La colonisation française pendant la Révolution : 1789-1799*, Paris, La renaissance du Livre, 1930, 2 volumes.